

## En bref

25 août 2020

Les développements politiques, économiques et sociétaux peuvent modifier les perceptions et la position de la population. La parution annuelle du Moniteur de l'ASA sur la sécurité met en évidence de tels changements et évolutions de l'attitude de la population.

L'état de « situation extraordinaire » déclaré par le Conseil fédéral à la mi-mars afin de lutter contre la pandémie de la Covid-19 a eu de graves répercussions sur l'activité économique en Suisse. Cette insécurité économique se reflète dans le ressenti de la population suisse. Si l'emploi contribue toujours à conférer un sentiment de sécurité à la population active (59 pour cent), cet effet s'est nettement affaibli en 2020. En effet, si l'année dernière, plus de la moitié de la population active considérait encore son activité professionnelle comme suffisamment sûre, en juin 2020, ce n'est plus l'avis que d'une personne sur trois. Un quart des actifs interrogés estiment élevé le risque concret de perdre leur travail au cours des dix prochaines années.

### Départ progressif à la retraite

Les garanties sociale et financière contribuent au sentiment de sécurité de la population. Du fait du vieillissement démographique et des taux d'intérêt faibles, la prévoyance vieillesse obligatoire se retrouve de plus en plus confrontée à des difficultés financières insurmontables. Pour autant, quatre actifs sur cinq continuent de présumer qu'ils prendront leur retraite de manière anticipée ou à l'âge légal, ce qui risque d'accentuer encore la pression qui pèse sur le système. D'une part, ils pourraient être incités à repousser leur départ à la retraite, s'ils avaient la possibilité de procéder à une réduction progressive de leur temps de travail (53 pour cent). D'autre part, 45 pour cent n'excluent pas que cette pression financière n'implique un exercice prolongé de leur activité lucrative pour compenser la réduction des rentes.

L'opinion selon laquelle les générations futures devront se débrouiller avec des retraites plus faibles est partagée par la majorité de la population (77 pour cent). Contrairement à l'année précédente, les personnes qui s'attendent à une baisse des rentes appuient aujourd'hui leur prévision pessimiste moins sur la lacune de financement du premier pilier que sur le déficit du deuxième pilier.

### Baisse des retraites, baisse du niveau de vie

Seulement une personne sur quatre en âge de travailler part du principe qu'elle pourra maintenir son niveau de vie à la retraite. L'évaluation de la perspective financière et celle de l'évolution future des retraites sont étroitement liées : les tranches de la population qui se montrent plutôt pessimistes quant à l'évolution du niveau des retraites, comme les femmes ou les 45-64 ans, ont plus souvent tendance à craindre une baisse du niveau de vie une fois à la retraite. Si les revenus élevés partent comparativement plus souvent du principe que les retraites vont baisser, ils sont généralement moins nombreux à penser que leur niveau de vie sera plus faible à la retraite, vraisemblablement parce qu'ils ont davantage alimenté une prévoyance privée.

### Le premier pilier, de nouveau plus sécurisant

Le premier pilier est considéré de manière légèrement plus positive cette année ; en effet, le système par répartition de l'AVS sécurise aujourd'hui davantage la population que ce n'était le cas en 2019 (33 pour cent, +6 points). La population continue d'estimer que le système de capitalisation est plus durable, plus efficace et plus sûr que celui par répartition. Elle préfère donc en général le système de capitalisation du deuxième pilier (36 pour cent) au système par répartition du premier pilier (24 pour cent). Le système par répartition est néanmoins considéré comme plus juste et plus équitable.

### Promouvoir la responsabilité individuelle

Concernant le premier pilier, la population considère qu'il revient surtout à la collectivité de corriger le déficit de l'AVS. Lorsqu'il est question de mesures de réforme concrètes en prévoyance vieillesse, la population préférerait miser sur l'encouragement du troisième pilier et l'harmonisation de l'âge de la retraite des femmes avec celui des hommes (respectivement 49 et 46 pour cent). Un relèvement de la TVA rencontre nettement moins de suffrages. La population a cependant tendance à rejeter un relèvement général de l'âge de la retraite. De la même manière, pratiquement personne ne considère une réduction des rentes des deux premiers piliers comme une option possible.

#### **Importance des normes sociales et environnementales en matière de placements de capitaux**

La population considère que le changement climatique constitue un risque surtout au niveau mondial (80 pour cent). Toutefois, pour plus d'une personne sur deux, le changement climatique représente également un risque potentiel majeur pour la Suisse (52 pour cent). Cette prise de conscience est fonction de la manière dont la notion de « durabilité » est comprise : par placement durable, la population entend surtout un placement qui respecte les normes sociales ainsi que les normes environnementales et climatiques (respectivement 76 et 69 pour cent). En revanche, moins d'une personne sur deux englobe sous ce terme une bonne gouvernance d'entreprise, telle que la protection des droits des actionnaires ou la lutte contre la corruption. Une majorité de la population estime qu'en cas de conflit d'intérêts entre durabilité et rendement, les caisses de pension et les assurances devraient donner la priorité à la durabilité, au moins en partie. À peine une personne sur cinq prône d'accorder clairement la priorité au bénéfice financier. Ce sont surtout les personnes qui entendent par durabilité le respect des normes sociales ainsi qu'environnementales et climatiques qui accordent comparativement une grande importance à l'aspect de la durabilité d'un placement financier.